

Nom commercial du produit : **Lascaux Tusche Soft-ground effect (encre à effet de vernis mou) (18024)**
Date d'exécution : 15.06.2017 Version (Révision) : 3.0.0 (2.0.0)
Date d'édition : 15.06.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Lascaux Tusche Soft-ground effect (encre à effet de vernis mou) (18024)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Produit pour le graphisme d'impression

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur : Lascaux Colours & Restauro, Barbara Diethelm AG
Rue : Zürichstrasse 42
Code postal/Lieu : CH-8306 Brüttisellen
Téléphone : +41 44 807 41 41
Telefax : +41 44 807 41 40
Contact pour informations : info@lascaux.ch
Européenne Adresse : Lascaux Colours & Restauro Europe GmbH
Rue : Turmstrasse 11
Code postal/Lieu : D-78467 Konstanz
Téléphone : +49 7531 911 3996
Telefax : +49 7531 911 3997
Contact pour informations : info@lascaux.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse, Numéro d'urgence 24h/24 145, Tel. +41 44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Irrit. 2 ; H319 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 2 ; Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



Point d'exclamation (GHS07)

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P280 Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : **Lascaux Tusche Soft-ground effect (encre à effet de vernis mou) (18024)**
Date d'exécution : 15.06.2017 Version (Révision) : 3.0.0 (2.0.0)
Date d'édition : 15.06.2017

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges
EUH208 Contient 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Aucune

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

2-AMINO-2-MÉTHYLPROPANOL ; N°CE : 204-709-8; N°CAS : 124-68-5

Poids : $\geq 1 - < 3 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318 Skin Irrit. 2 ; H315 Aquatic Chronic 3 ; H412

1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; N°CE : 220-120-9; N°CAS : 2634-33-5

Poids : $\geq 0,005 - < 0,05 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302 Skin Irrit. 2 ; H315 Skin Sens. 1 ; H317 Aquatic Acute 1 ; H400

MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9

Poids : $< 0,00015 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 3 ; H301 Acute Tox. 3 ; H311 Acute Tox. 3 ; H331 Skin Corr. 1B ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 Skin Sens. 1 ; H317 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation

Conduire la personne à l'air frais, veiller à ce qu'elle n'ait pas froid. Garder au repos. Respiration irrégulière/arrêt de la respir.: respiration artificielle. Évanouissement: position latérale/appeler un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver avec de l'eau/du savon et rincer. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants !

Après contact avec les yeux

Retirer les lentilles de contact, garder les paupières ouvertes. Rincer avec beaucoup d'eau (15 min.). Appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Appeler immédiatement un médecin. Garder au repos. Ne pas vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Nom commercial du produit : **Lascaux Tusche Soft-ground effect (encre à effet de vernis mou) (18024)**
Date d'exécution : 15.06.2017 Version (Révision) : 3.0.0 (2.0.0)
Date d'édition : 15.06.2017

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse résistant aux alcools, CO₂, poudres, vapeur d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

5.4 Indications diverses

Ne pas laisser l'eau d'extinction pénétrer dans les égouts.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart de toute source d'ignition, ventiler l'endroit. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex: sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer les fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation. Observer les réglementations de la protection du travail. Équipement de protection personnel voir chapitre 8.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Aucune mesure particulière nécessaire.

Conseils pour le stockage en commun

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

Classe de stockage (D) : 12

Classe de stockage (TRGS 510) (D) : 12

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : **Lascaux Tusche Soft-ground effect (encre à effet de vernis mou) (18024)**
Date d'exécution : 15.06.2017 Version (Révision) : 3.0.0 (2.0.0)
Date d'édition : 15.06.2017

Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Conserver les récipients au sec/ au frais. Observer les prescriptions d'entreposages officielles.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

CALCAIRE ; N°CAS : 1317-65-3

Type de valeur limite (pays d'origine) : MAK (CH)

Valeur seuil : 3 mg/m³

Remarque : a

Version : 01.01.2013

2-AMINO-2-MÉTHYLPROPANOL ; N°CAS : 124-68-5

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 900 (D)

Valeur seuil : 1 ppm / 4,6 mg/m³

Limitation de crête : 2(I)

Version : 02.04.2014

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Utilisez des lunettes protectrices contre les projections liquides.

Protection de la peau

Protection corporelle

Après le contact nettoyer à fond la peau avec de l'eau et du savon ou avec un détergent spécial pour la peau. Ne pas utiliser des solvants organiques.

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État : visqueux

Couleur : couleur

Odeur

faible, caractéristique

Données de sécurité

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : (1013 hPa) env. 100 °C

Point éclair : non applicable

Pression de la vapeur : (50 °C) env. 120 hPa

Densité : (20 °C) env. 1,1 g/cm³

pH : 9,0 - 9,5

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : **Lascaux Tusche Soft-ground effect (encre à effet de vernis mou) (18024)**
Date d'exécution : 15.06.2017 Version (Révision) : 3.0.0 (2.0.0)
Date d'édition : 15.06.2017

Viscosité : (20 °C) env. 15000 mPa.s

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Aucun donné sur le produit il-même n'est disponible. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les emballages contaminés doivent être vidés de leurs résidus. Après un nettoyage approprié, ils peuvent être envoyés au recyclage. Les emballages non nettoyés doivent être éliminés comme le produit.

Nom commercial du produit : **Lascaux Tusche Soft-ground effect (encre à effet de vernis mou) (18024)**
Date d'exécution : 15.06.2017 Version (Révision) : 3.0.0 (2.0.0)
Date d'édition : 15.06.2017

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

08 01 11: Déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

U.S.A. Marquage suivant ASTM D-4236.

Technische Anleitung Luft (TA-Luft) (D) :

Poids (Article 5.2.5. I) : < 5 %

Classe risque aquatique (WGK)

Classe (D) : 1 (Présente un faible danger pour l'eau.) Classification selon VwVwS

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

Aucune

16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H301 Toxique en cas d'ingestion.
H302 Nocif en cas d'ingestion.

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Lascaux Tusche Soft-ground effect (encre à effet de vernis mou) (18024)
Date d'exécution : 15.06.2017 **Version (Révision) :** 3.0.0 (2.0.0)
Date d'édition : 15.06.2017

H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H331	Toxique par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Les informations de cette fiche technique de sécurité satisfont à la législation nationale ainsi qu'à la législation européenne. Toutefois, nous n'avons pas connaissance des conditions de travail données de l'utilisateur et nous ne pouvons pas les contrôler. Sans autorisation écrite, le produit ne peut être affecté à une utilisation autre que celle mentionnée dans le chapitre 1. L'utilisateur est responsable du respect de toutes les dispositions légales nécessaires.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
